



<https://www.citsmr.org> - [info@citsmr.org](mailto:info@citsmr.org)

## Compte-rendu citoyen de l'assemblée publique du conseil municipal de Saint-Marc-sur-Richelieu tenue le 9 avril 2024

Avertissement : Ce compte-rendu a été rédigé à partir de notes prises par un ou des citoyens présents à l'assemblée. Des vérifications ont été faites auprès de ces sources mais il est toujours possible que se glissent quelques imprécisions. Pour simplification, les deux périodes de questions des citoyens sont rapportées à la fin du compte-rendu. On trouvera à la fin du compte-rendu la liste et l'explication des sigles utilisés.

On pourra trouver la version officielle du procès-verbal de l'assemblée du mois précédent du conseil municipal ainsi que les enregistrements vidéo à l'adresse internet suivante :

<http://smsr.quebec/seances-du-conseil-et-proces-verbaux/>

Les séances du conseil municipal sont désormais diffusées en direct. Les enregistrements des séances sont accessibles sur la même page que les procès-verbaux. Le lien pour regarder en direct la diffusion des assemblées du conseil est le suivant :

<https://us06web.zoom.us/j/85851173672?pwd=NnVzWWNlVFFlNnEyTGdhdkV4b1pwQT09>

Les procès-verbaux des comités consultatifs municipaux (CCU, CCE, CCL) se trouvent à l'adresse internet suivante : <http://smsr.quebec/comites-consultatifs/>

- 1 Après l'adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière assemblée, les conseillers approuvent les dépenses du mois dernier pour un total de \$.395 377 \$.
- 2 Rapports des activités des élu.e.s depuis la dernière assemblée du conseil :
  - 2.1 Le conseiller **Réal Déry**
    - 2.1.1 Précise que pour faire respecter les limites de vitesse sur les routes il faut se fier à la SQ dont le coût des services, selon ses calculs, représente 0,21\$ par jour par citoyen.
    - 2.1.2 Rappelle la nécessité de compléter le formulaire d'auto inspection de la résidence (disponible par internet selon la référence reçue par courrier au début de l'année ou au bureau municipal).
  - 2.2 La conseillère **Marie-Claude Racine** rappelle
    - 2.2.1 L'invitation faite aux bénévoles à une réception organisée en leur honneur par la Municipalité le samedi 20 avril afin de souligner l'importance de leur participation à la vie communautaire.

- 2.2.2 Que la Société d'histoire Cournoyer a élu un nouveau conseil d'administration et compte sur la participation de ses membres.
- 2.2.3 L'organisation, le 21 avril, par l'Association des Saint-Marcois d'une activité (La fresque du climat) dans le contexte des changements climatiques.
- 2.2.4 La conférence sur les plantes intérieures organisée par la Société d'horticulture de Saint-Marc-sur-Richelieu le dimanche 28 avril à 14h. Elle mentionne la tenue de l'assemblée générale annuelle de la SHSMSR.
- 2.2.5 Le brunch annuel de la Fondation de l'instruction de Saint-Marc-sur-Richelieu qui aura lieu le dimanche 5 mai prochain à la salle municipale, de 9h à 13h.
- 2.2.6 Le récital, le samedi 9 mai prochain, de Mme Julie Massicotte qui interprétera des chansons de Ginette Reno. L'admission est de 20\$ par Saint-Marcois et de 25\$ pour des non résidents de Saint-Marc-sur-Richelieu. On peut se procurer des billets par internet à l'adresse suivante : <https://saint-marc-sur-richelieu.appvoila.com/fr/> .

### 2.3 Le conseiller **John Bradley**

- 2.3.1 Annonce que le nouveau système d'éclairage de la Montée Verchères est enfin opérationnel.
- 2.3.2 Souligne que la soirée des bénévoles du 20 avril sera organisée d'une façon nouvelle.
- 2.3.3 Précise que le budget de réparation de la Montée Deslauriers et du rang de Quatorze sera bientôt connu.

2.4 Le conseiller **Maurice Rolland** annonce que les modalités d'organisation du budget participatif de 7500\$ prévu au budget municipal 2024 seront bientôt publiées.

2.5 Le conseiller **Yvon Forget** souligne que la Société d'histoire Cournoyer reprend vie.

2.6 Le Maire **Alain Lavallée** précise que bien que le règlement sur la vitesse sur la rivière soit en vigueur, il ne sera vraisemblablement pas appliqué dans toute son intégralité cet été parce que les infrastructures nécessaires (panneaux, bouées, etc.) ne seront pas encore en place et que les budgets requis ne sont pas encore disponibles. D'autant qu'une certaine harmonisation entre les autres municipalités riveraines n'a pas encore été assurée mais est souhaitée par l'ensemble.

- 3 **Dépôt du rapport des activités du CCE.** Le conseiller Ghislain Henri indique que la plantation d'arbres offerts dans le cadre du Legs Desjardins arrive à sa phase finale. Ces arbres seront plantés dans des parcs municipaux, distribués lors de l'échange de vivaces de la SHSMSR le 26 mai et un programme éducatif sur les arbres sera initié avec la Maison des jeunes et durant le camp de jour l'été prochain. Il souligne aussi le l'initiative de « mai sans tondeuse » pour favoriser le butinage des pissenlits par les abeilles. Par ailleurs, les résidents qui seront forcés d'installer de nouvelles unités septiques réglementaires pourront probablement bénéficier d'un financement offert par la Municipalité et remboursable à même le compte de taxes.
- 4 **Le CCU** s'est penché sur les normes d'aménagement du futur développement immobilier (nombre d'arbres requis, lampadaires, etc.)
- 5 **Les conseillers** approuvent deux projets d'agrandissement de résidences familiales (rues Comtois et Val d'Or).

6 **La Municipalité** entame les procédures d'annexion par règlement d'une partie d'un lot de Saint-Mathieu-de-Beloeil afin de régulariser la situation de Saint-Marcois dont la résidence n'est pas située sur le territoire saint-marcois.

## 7 **Les membres du conseil**

7.1 Officialisent la reconnaissance de la semaine du 15 au 20 avril à titre de semaine du bénévolat qui sera clôturée par une réception à l'intention des bénévoles, le samedi 20 avril prochain.

7.2 Entérinent la municipalisation d'une servitude de drain destiné à l'écoulement des eaux de la rue de l'Anse.

7.3 Autorisent un premier versement de 107 101 \$ pour la mise aux normes des salles de bain du complexe municipal.

7.4 Entérinent l'embauche probatoire (trois mois) de M. Émyl Ferland à titre de nouvel inspecteur adjoint aux bâtiments et à l'environnement.

## 8 **QUESTIONS CITOYENNES**

8.1 À l'occasion d'une question à propos de l'impossibilité d'apposer la qualité de « bigénérationnelle » à une résidence en zone verte, nous apprenons qu'en zone agricole ces résidences sont encore interdites alors qu'elles sont permises à l'Intérieur du périmètre urbain.

8.2 Nous apprenons aussi que l'ancien tracteur de la Municipalité a été vendu à un particulier pour la somme de 22 777 \$ (plus taxes).

8.3 Un citoyen présent se questionne sur les endroits stratégiques où les policiers devraient s'installer pour surveiller la circulation. Il semblerait que l'intersection de la Montée Verchères et du rang des Soixante soit la plus dangereuse. De toute façon, la question sera à l'ordre du jour de la prochaine rencontre entre la Municipalité et la SQ.

8.4 Un citoyen demande que la future signalisation sur la rivière soit esthétique et non intrusive.

8.5 Il s'informe ensuite de l'état actuel du projet de développement immobilier. On lui répond que rien ne peut se faire sans l'autorisation d'aménager une sortie sur la rue Richelieu et tant que le système d'égout des eaux usées ne sera pas conforme aux exigences. À ce propos, on nous apprend que nous ne sommes pas des partenaires mais des clients de la Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu en ce qui concerne le système de traitement des eaux usées même si nous l'utilisons pour 60% de sa capacité.,

8.6 Un citoyen voisin du camping s'informe à propos du contrôle du bruit continu des jeux gonflables durant leur utilisation estivale. L'inspecteur municipal et un conseiller suivent le dossier. La Municipalité n'a malheureusement pas de règlement concernant le bruit.

### Liste des sigles utilisés :

<b>ADMQ :</b>	Association des directeurs municipaux du Québec
<b>AIBR :</b>	Aqueduc intermunicipal du Bas-Richelieu
<b>ARTM :</b>	Autorité régionale de transport métropolitain
<b>CABVR :</b>	Centre d'action bénévole de la Vallée du Richelieu
<b>CCE :</b>	Comité consultatif en environnement (comité municipal)
<b>CCL :</b>	Comité consultatif en loisirs (comité municipal)
<b>CCU :</b>	Comité consultatif d'urbanisme (comité municipal)
<b>CLD :</b>	Centre local de développement (organisme régional)
<b>COMBEQ :</b>	Corporation des officiers municipaux et en environnement du Québec
<b>COVABAR :</b>	Comité de concertation et de valorisation du bassin versant de la rivière Richelieu
<b>CRE :</b>	Conseil régional de l'environnement (organisme régional)
<b>FARR :</b>	Fonds d'appui au rayonnement des régions (programme du gouvernement du Québec)
<b>FQM :</b>	Fédération québécoise des municipalités
<b>GES :</b>	Gaz à effet de serre
<b>GIEC :</b>	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
<b>MADA :</b>	Municipalité amie des aînés
<b>MAMH :</b>	Ministère des Affaires municipales et de l'habitation
<b>MDJ :</b>	Maison des jeunes « La Traversée »
<b>MRCVR :</b>	Municipalité régionale de comté de la Vallée du Richelieu
<b>MTQ :</b>	Ministère du transport du Québec
<b>OBNL (ou OSBL) :</b>	Organismes à but non lucratif
<b>PMAD :</b>	Plan métropolitain d'aménagement et de développement
<b>PRIMADA :</b>	Programme d'infrastructures Municipalité amie des Aînés
<b>SEMECS :</b>	Société d'économie mixte de l'est de la couronne sud (Usine de biométhanisation des résidus organiques)
<b>SHMSR :</b>	Société d'horticulture de Saint-Marc-sur-Richelieu
<b>SQ :</b>	Sûreté du Québec
<b>SSI :</b>	Service de sécurité et incendies (organisme municipal)
<b>PIIA :</b>	Plan d'intégration et d'implantation architecturale
<b>TECQ :</b>	Taxe sur l'essence et contribution du Québec